

ISSN 2818-9825



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
de l'aménagement du territoire**

Le mercredi 3 mai 2023 — Vol. 47 N° 9

Étude des crédits du ministère de l'Éducation (2) :
volet Loisirs et sports

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

2023

Commission de l'aménagement du territoire

Le mercredi 3 mai 2023 — Vol. 47 N° 9

Table des matières

Loisirs et sports	
Discussion générale	1
Adoption des crédits	13
Adoption de l'ensemble des crédits	13
Documents déposés	13

Intervenants

M. Sébastien Schneeberger, président

Mme Isabelle Charest
M. Enrico Ciccone
Mme Désirée McGraw
M. Vincent Marissal
M. Yannick Gagnon

Le mercredi 3 mai 2023 — Vol. 47 N° 9

Étude des crédits du ministère de l'Éducation (2) : volet Loisirs et sports*(Dix-sept heures quatorze minutes)*

Le Président (M. Schneeberger) : ...pour l'exercice financier 2023-2024, et nous avons un temps alloué d'une heure.

Mme la secrétaire, est-ce qu'il y a des remplaçants?

La Secrétaire : Oui, M. le Président. Mme Dionne (Rivière-du-Loup—Témiscouata) est remplacée par M. Caron (Portneuf); M. Gagnon... pardon, M. Girard (Lac-Saint-Jean), par M. Bernard (Rouyn-Noranda—Témiscamingue); M. Rivest (Côte-du-Sud), par Mme Blouin (Bonaventure); et Mme Dufour (Mille-Îles), par Mme McGraw (Notre-Dame-de-Grâce); et M. Fontecilla (Laurier-Dorion), par M. Marissal (Rosemont).

Loisirs et sports**Discussion générale**

Le Président (M. Schneeberger) : Merci beaucoup. Alors, nous allons procéder par ordre... avec un échange, questions et réponses, et par la suite, à la fin, nous procéderons à la mise aux voix des crédits.

Alors, on commence tout de suite, et je donne le... la parole au député de Marquette. C'est à vous pour un temps de 18 min 7 s.

M. Ciccone : Merci beaucoup, M. le Président. Bonjour, Mme la ministre. Content d'être ici avec vous. Bonjour, également, à toute votre équipe. Bonjour, chers collègues de la partie gouvernementale. Bonjour, mon collègue de Rosemont, ma collègue de Notre-Dame-de-Grâce, qui est ici aujourd'hui parce qu'elle a une question bien spécifique à vous poser, Mme la ministre, alors je vais lui donner un petit peu de temps.

Alors, je commencerai avec la question suivante, là, on va commencer dès le début. Depuis votre réélection, Mme la ministre, vous avez changé de titre, parce que vous étiez la ministre déléguée à l'Éducation, maintenant vous êtes la ministre responsable du Sport, du Loisir et du Plein air. Pourriez-vous nous expliquer un petit peu c'est quoi, la différence? Avez-vous plus de pouvoirs? Avez-vous un portefeuille, maintenant? Qu'est-ce que ça amène de différent que vous n'aviez pas à l'époque avec... lors de la 42e législature?

Mme Charest : Bien, juste dans le titre, je pense... Bonjour, en fait, à tous et chacun, M. Rosemont, M. Marquette, toutes les équipes, mon équipe et, évidemment, tous ceux qui se joignent à moi, qui ont travaillé, évidemment, d'arrache-pied pour préparer cette belle exercice qu'on aime tous.

Et donc, pour parler de... des fonctions, juste dans la nomenclature du titre, je pense que ça dénote une grande importance qu'on accorde au milieu du sport, du loisir et du plein air. Le plein air, maintenant, figure à part entière dans le titre, et ça, je pense que c'est une vision très claire de ce que peut nous apporter le plein air dans l'acquisition de saines habitudes de vie puis dans comment on peut déployer une offre qui va répondre à la clientèle qui va profiter des bienfaits sur la santé mentale, sur la santé physique. Alors, ça, c'est quelque chose qui, pour moi, est très important.

Maintenant, si on parle de «responsable» versus «déléguée», donc, évidemment, oui, je suis responsable de mon portefeuille, qui me donne, je dirais, les coudées plus franches que lorsque j'étais déléguée, alors... oui, qui... je pense, qui fait en sorte de démontrer à quel point ce secteur est important pour notre gouvernement.

M. Ciccone : Quel est votre... vous parlez du portefeuille, quel est... il y en a combien dans votre portefeuille?

Mme Charest : Il y en a combien? Bien, vous l'avez vu, vous avez vu le budget, vous avez vu, surtout, l'augmentation de... du budget, puis, c'est le fun, je vais brandir mon... on a vu... puis maintenant j'ai aussi le portefeuille de la SEPAQ. Donc, je vous ai préparé un beau tableau... didactique, pardon, avec l'évolution des budgets. Puis là on a commencé quand on était là, ça fait qu'on n'est pas allés dans le passé, parce qu'on l'a vu, l'année passée, je vous ai brandi un tableau didactique qui, évidemment, faisait état de ce qui avait été fait auparavant puis ensuite. Je vais vous le montrer juste pour vous rappeler à quel point qu'il y a eu une évolution importante, mais, après cette évolution importante, on voit l'évolution très importante, encore une fois. Donc, depuis 2018, une hausse de 95 % des budgets accordés en Loisir, Sport et Plein air et, cette année, par rapport à l'année passée, une hausse de 25 %. Donc, on se rappelle qu'on est dans un contexte, quand même, d'inflation, où on a affaire à beaucoup de défis. Alors, je considère qu'on a eu quand même une augmentation importante pour remplir ma mission.

M. Ciccone : J'ai... Vous avez annoncé le 20 septembre dernier, pendant les... la campagne électorale, que vous étiez pour injecter 1,5 milliard de dollars dans les infrastructures, un financement qui servirait à 66 % des projets, un

maximum de 10 millions de dollars par année. Dans le budget cette année, on a vu que vous avez fait une annonce de 300 millions. On sait que vous aimez ça mettre des gros chiffres, 300 millions, mais, étalé sur 10 ans, ça fait seulement 30 millions par année. Puis on connaît... Vous vous êtes promenée dans les aré纳斯 du Québec et les centres sportifs, 30 millions par année... Vous avez annoncé 1,5 milliard, vous vous engagez à ajouter le 1,5 milliard d'ici trois ans. Alors, si on parle... si on fait le calcul, là, c'est quand même un montant considérable pour les prochaines années.

• (17 h 20) •

Mme Charest : Oui, bien, je trouve ça très intéressant que vous me posiez la question. Puis je suis convaincue que vous savez comment ça fonctionne, un PQI, hein, vous savez qu'on le fait sur un horizon de 10 ans. Donc, on a eu un engagement de 1,5 milliard pour les 10 prochaines années et, déjà au premier budget, premier budget, là, on n'a pas attendu cinq ans, six ans, sept ans puis l'annoncer à la fin, premier budget, on a un investissement de 300 millions pour les infrastructures. Donc, c'est la première tranche du 1,5 milliard, l'engagement demeure, et ça va encore se perpétuer au cours des prochains budgets. Mais le premier budget de notre premier mandat, de cette promesse électorale, on a 300 millions.

Maintenant, une autre chose qui est importante à dire, si on mettait 1,5 milliard tout de suite dans un appel de projets, ça donnerait quoi pour ceux qui, dans trois ans, auront un projet? Si on mettait tout l'argent dans le premier mandat, dans la première année, les villes qui ne sont pas prêtes cette année, ils feraient quoi dans deux ans, dans trois ans?

Alors, je pense qu'on le fait de façon étalée, responsable. Mais la bonne nouvelle, c'est que le premier budget de notre premier mandat, suite à une promesse électorale de 1,5 milliard, il y a déjà 300 millions de prévus. Et il y a aussi, puis ça, je pense que c'est important de le dire, des sommes réservées pour la surchauffe, parce qu'on l'a vu, hein, le coût des constructions, et tout ça, a explosé. Donc, ce qu'on entendait, c'est que les projets qui avaient été accordés dans les précédents mandats, bien, ils avaient de la misère à se réaliser. Alors, avant de commencer des nouveaux projets, bien, c'est important pour nous que ce qu'on a annoncé se réalise. Alors, c'est pour ça qu'on a, pour une surchauffe, 100 millions de dollars.

M. Ciccone : C'était le 110 millions que vous avez ajouté...

Mme Charest : Oui.

M. Ciccone : ...mais c'était au PQI, alors on devait respecter aussi ce qui était au PQI, je comprends?

Mme Charest : Je n'ai pas compris la question.

M. Ciccone : J'ai dit : C'était déjà au PQI, ça fait qu'on devait respecter ce qui était au PQI. C'est pour ça que, le 110 millions, vous l'avez injecté pour finir, justement, certains projets. On a réalisé...

Mme Charest : Bien, on aurait pu tout simplement dire : Arrangez-vous avec vos problèmes. On... C'est des nouvelles sommes, là, c'est un nouveau 100 millions qui est au PQI pour réaliser les projets qui avaient déjà annoncé... déjà été annoncés puis qui avaient déjà été financés. Donc, c'est... je pense que c'est une façon de répondre à un besoin très important et c'est des nouvelles sommes.

M. Ciccone : Je vais répondre à votre question. Vous m'avez dit : Pourquoi on ne met pas le 1,5 milliard immédiatement? Ça ne veut pas dire que, le 150 millions, vous le dépensez, là, ça veut dire que les infrastructures, les villes qui en ont besoin, les centres sportifs qui en ont besoin... Parce que, là, avec 30 millions... vous le savez, Mme la ministre, qu'on ne bâtit pas un centre sportif avec 30 millions de dollars, aujourd'hui, là. Tu sais, nous autres, on en a besoin d'un chez nous, à Lachine, puis c'est pas mal plus que 30 millions, si on veut en bâtir un. Il y a d'autres endroits également. Alors, au moins, le 150 millions qui aurait été là par année, s'il y a des villes... si on a des projets, bien, on peut l'utiliser. Là, vous ne pouvez pas... vous ne pourrez pas dépasser le 30 millions, c'est ce que je comprends?

Mme Charest : Je ne comprends pas du tout votre logique puis votre raisonnement. Le 150 millions, je ne sais pas où vous le prenez, là.

M. Ciccone : Bien, c'est sur...

Mme Charest : On a 300 millions.

M. Ciccone : 1,5 milliard... 1,5 milliard sur 10 ans, c'est 150 millions.

Mme Charest : Non, non, attendez, c'est sur un PQI. Un PQI, c'est...

M. Ciccone : Bien oui, c'est ça.

Mme Charest : Un PQI, c'est pour 10 ans. Premier appel de projets, 300 millions cette année. Je...

M. Ciccone : Bien, je réponds à votre question. Vous m'avez dit : Pourquoi qu'on ne met pas le 1,5 milliard sur 10 ans? Pourquoi qu'on ne...

Mme Charest : Non, c'est... Bien...

M. Ciccone : C'est ça que vous m'avez dit. Je réponds à votre question, là, ça fait que ne dites pas que vous ne comprenez pas ce que je dis, je réponds à votre question. Je vous dis pourquoi que moi, j'aurais aimé ça que vous le mettiez maintenant, le... ça serait... ça aurait été 150 millions.

Mme Charest : Est-ce que... Je vous pose la question...

M. Ciccone : On aurait pu... On aurait pu commencer...

Le Président (M. Schneeberger) : ...pardon. Là, moi, je vous laisse aller, là, mais là je ne veux pas que vous interveniez par-dessus l'autre parce que, là, moi, sinon, je vais intervenir entre chaque, puis vous perdez du temps.

M. Ciccone : Alors, moi...

Le Président (M. Schneeberger) : Alors, respectez le temps, s'il vous plaît, puis respectez-vous. Merci.

M. Ciccone : Merci. Alors, moi, j'aurais aimé ça, peut-être, que plusieurs... sur 10 ans, qu'il y ait plusieurs projets qui puissent être commencés, être entrepris, parce que, là, si on... 150 millions par année versus 30 millions par année, pas besoin d'une calculatrice...

Mme Charest : Mais c'est quoi, le 30 millions? Je ne sais pas où vous le prenez, votre 30 millions.

M. Ciccone : Bien, voyons, 300...

Mme Charest : 300 millions qui est promis...

M. Ciccone : Sur 10 ans.

Mme Charest : ...bien, sur un PQI de 10 ans.

M. Ciccone : Mais cette année...

Mme Charest : Premier appel de projets sera de 300 millions cette année.

M. Ciccone : OK, mais... Bon, bien, c'est sur 10 ans.

Mme Charest : Alors, est-ce que vous êtes satisfait du 300 millions?

M. Ciccone : Mais, sur 10 ans, c'est...

Mme Charest : Non, un appel de projets de 300 millions.

M. Ciccone : Voyons! Wo, wo, wo! M. le Président, là...

Mme Charest : Bien, je...

Le Président (M. Schneeberger) : Madame... Madame... Là, regardez...

M. Ciccone : C'est quoi, ça, là, là?

Le Président (M. Schneeberger) : Là, je pense qu'on va...

M. Ciccone : Donc bien agressive, ça n'a pas de bon sens. Sacrifice!

Le Président (M. Schneeberger) : Je vais... Regardez, c'est dommage, mais je vais intervenir à chaque fois. Alors, tant que je ne vous nomme pas, vous n'aurez pas la parole, OK? C'est comme ça.

Alors, je vais laisser finir de répondre la ministre, et après ça on reviendra au député de Marquette. Mme la ministre.

Mme Charest : Alors, je réitère, M. le Président, le premier appel de projets sera de 300 millions. Donc, quand on fait un appel de projets, on donne l'enveloppe, une enveloppe de 300 millions. Je ne sais pas pourquoi le député de Marquette le répartit sur 10 ans. Un PQI est réparti sur 10 ans. On a mis... on a inscrit, cette année, pour le PQI 2023-2033, qui est une période de 10 ans, une première enveloppe de 300 millions. Maintenant, cette enveloppe

de 300 millions sera déjà dans un premier appel de projets dans les prochains mois. Alors, on ne parle pas de 30 millions sur 10 ans, on parle d'une première enveloppe qui se fera dans les prochains mois. Alors, voilà, c'est tout.

Maintenant, l'année prochaine, on aura un autre PQI de 10 ans, l'année suivante aussi, on ajoutera des sommes pour respecter notre engagement de 1,5 milliard. Mais la bonne nouvelle, c'est que, déjà, dans un premier budget, on a un 300 millions qui va servir à la construction de nouvelles infrastructures.

Le Président (M. Schneeberger) : Merci, Mme la ministre. Député de Marquette.

M. Ciccone : Merci, M. le Président. On a vu... Si on regarde dans le budget, là, quand on part à 2021-2022, il y a... dans le portefeuille, là, à quelques données, on voit que... on voit que vous expliquez un peu la nomenclature, comment c'est dépensé. En 2022-2023, c'est un peu la même chose, 165 millions, et là on voit les investissements en infrastructures. Et, cette année, on voit que ce n'est pas inscrit... c'est seulement inscrit 275 projets. C'est quoi ça, 275 projets?

Le Président (M. Schneeberger) : Mme la ministre.

M. Ciccone : Au lieu d'avoir expliqué, là, la nomenclature des dépenses en sport.

Mme Charest : Juste regarder à quoi vous faites référence, là. Les projets d'infrastructure que nous avons réalisés dans les derniers appels de projets, que ce soit le PSIRSSES, que ce soit le PAFIRS, que ce soit le PSSPA, que ce soit le PAFEMAP, que ce soit le... Je l'ai-tu dit, le PAFIRS?

Une voix : ...

Mme Charest : Oui? Bref, on a 275 projets d'infrastructure qui ont été réalisés. On pourrait les mettre, mais je pense que, dans le budget, on a déjà pas mal de pages. Ça fait que voilà. Mais...

Une voix : ...

Mme Charest : ...ce sont des projets autorisés, voilà.

M. Ciccone : Merci d'avoir corrigé.

Le Président (M. Schneeberger) : M. le député de Marquette.

M. Ciccone : Merci beaucoup. J'ai... Je pense que je vais passer la parole à ma collègue, elle a une question pour vous, Mme la ministre.

Le Président (M. Schneeberger) : Alors, la parole est à la députée de Notre-Dame-de-Grâce.

Mme McGraw : Alors, merci, M. le Président, et merci à mon collègue porte-parole de l'opposition officielle en matière de sport, loisir, plein air et des saines habitudes de vie et aussi le député de Marquette, qui est voisin à mon comté de Notre-Dame-de-Grâce, sur un... et Montréal-Ouest. Et je suis ici, M. le Président, Mme la ministre, justement pour attirer l'attention de la ministre sur un projet important pour les résidents de la ville de Montréal-Ouest, soit celui d'un nouveau centre récréatif et sportif pour remplacer les infrastructures existantes qui datent depuis 1964.

Et je vous confirme que moi-même, j'ai grandi avec ces infrastructures. Je m'entraîne encore, mes enfants jouent au hockey, on fréquente la piscine, et je peux vous confirmer, et mon collègue est venu voir, constater pour lui-même que les installations sont vraiment désuètes. Les installations s'effondrent, il y a de la moisissure, entre autres, et ça représente un réel danger pour la santé et la sécurité publique. Pendant des années, la ville a dû dépenser des sommes inestimables pour entretenir les installations, mais malheureusement cela ne suffit plus.

Heureusement, le projet d'un nouveau centre sportif et récréatif a été approuvé par le gouvernement du Québec en 2021... du nouveau centre. En outre, le centre sera reconstruit avec de nouveaux standards, permettant davantage d'activités sportives, récréatives, communautaires, tout en respectant les cibles élevées de performance environnementale. L'approbation de notre dossier démontre le réel besoin d'avoir de nouvelles infrastructures à Montréal-Ouest qui favorisent, comme on sait, le bien-être individuel et communautaire dans une approche de développement durable.

La ville travaille avec acharnement sur ce projet depuis 2017 et a réussi à respecter l'échéancier et le budget jusqu'à présent. L'estimation des coûts du projet a été mise à jour à chaque phase du projet, et le modèle de financement a été ajusté en conséquence.

En revanche, force est de constater que les conséquences de la montée inflationniste et la surchauffe qui caractérise l'industrie de la construction se font sentir dans les soumissions qu'il a reçues, et la plus basse soumission reçue de... du... qui date du 31 mars 2023, est de 8 millions de dollars de plus élevée que l'originale soumission, soit de 32,5 millions. Donc, c'est une augmentation de 32 \$... 32 %, je devrais dire, à l'intérieur de juste trois années. Alors, ça, c'est les coûts directs.

Alors, la ville fait maintenant face à des contraintes importantes : les coûts directs de la construction, le respect des conditions, l'appel des offres, l'échéancier, etc. Et, en raison d'un manque de bases commerciales et

industrielles, Montréal-Ouest est l'une des juridictions les plus taxées au Québec et au Canada. La ville continue d'agir de façon responsable pour assurer le financement d'une infrastructure aussi souhaitée que nécessaire. En plus d'y mettre son surplus budgétaire, elle a créé... même créé un comité de financement pour amasser des dons privés.

Malgré tous ces efforts, et j'arrive à la question, il est impossible pour une municipalité de telle taille de procéder avec un projet de ce prix sans une bonification du soutien financier du gouvernement. Alors, dans une lettre datée du 11 avril cette année, la ville vous demande... demande à la ministre de bien vouloir réévaluer l'aide financière octroyée aux municipalités dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives, PAFIRS, afin de s'adapter à la réalité actuelle afin de remettre aux... permettre aux municipalités d'offrir des services de qualité à l'ensemble de la population québécoise.

Alors, questions : Est-ce que la ministre accepte de venir voir les installations actuelles de ses propres yeux? Et est-ce qu'elle peut nous dire si la ville pourrait recevoir une bonification de la subvention? Le gouvernement peut-il fournir des ressources supplémentaires pour combler le déficit?

• (17 h 30) •

Mme Charest : Bien, merci, chère députée de Notre-Dame-de-Grâce. C'est la première fois qu'on a l'occasion de se rencontrer. Comme je le disais à votre collègue tantôt, le cas de Montréal-Ouest n'est pas unique, et, bien, plusieurs des députés ici ont la même situation. Rouyn, on a la même situation. En fait, on en a partout, avec des réalités qui leur sont propres et avec les difficultés qu'on connaît, et on a été à l'écoute, et c'est pour ça qu'on a ajouté 110 millions au PQI, exactement pour ça, parce qu'on connaît la situation.

Donc, tantôt, le député de Marquette semblait dire que c'étaient des peccadilles puis que c'était déjà prévu. Ce n'était pas déjà prévu, c'est un nouveau 110 millions au PQI exactement pour faire en sorte que les projets qui avaient été autorisés, les 275 qu'on disait tantôt, là... il y en a plusieurs qui ne sont pas... qui ne sont pas déjà réalisés, il y en a d'autres qui le sont, mais pour s'assurer qu'on puisse les construire puis les offrir à la population, parce que c'est ça, l'objectif, ce n'est pas de faire des annonces puis de dire : On aura tant d'infrastructures, l'objectif, c'est de réaliser les infrastructures pour que les gens puissent en bénéficier.

Alors, 110 millions qui sont prévus pour la surchauffe. Les modalités seront données sous peu, mais je... c'est exactement pour ce genre de situation là que ça a été prévu. Alors, je pense qu'on a été énormément à l'écoute. Et voilà. Donc...

Et, pour ce qui est de visiter, je... ça me fera plaisir d'aller visiter, puis je suis peut-être même déjà allée parce que j'ai fait quand même beaucoup d'infrastructures sportives dans ma vie.

Mme McGraw : ...et je sais que la lettre a été, justement, envoyée aujourd'hui, Mme la ministre.

Mme Charest : Oui, mais en fait ce que j'aimerais dire par rapport à ça, là, et c'est la façon dont j'aurais... j'aborde tous les dossiers, là, on a des équipes fantastiques, des professionnels qui ont cette fonction-là, donc ce n'est pas la ministre qui va aller dire : Oh oui, parce que je l'ai visitée, cette infrastructure mérite plus de financement. On va faire une analyse rigoureuse et... Maintenant, de toute façon, parce qu'il a été accepté, il est déjà dans nos plans, donc...

Le Président (M. Schneeberger) : ...

Mme Charest : Oui, excusez-moi, M. le Président.

Le Président (M. Schneeberger) : Alors, nous allons maintenant du côté de la deuxième opposition avec le député de Rosemont, et vous avez un temps de 12 min 5 s.

M. Marissal : Merci, M. le Président. Mme la ministre, bonjour. Bonjour. Bonjour à votre équipe. Je ne pensais pas que vous étiez si nombreux et nombreuses, je devrais dire. C'est plutôt une bonne nouvelle, en fait.

Mme Charest : Nombreuses, oui, absolument. Oui, oui, très fière de ça.

M. Marissal : Bien, c'est... ça a quand même été assez longtemps un enfant pauvre du... des gouvernements, le sport et le loisir, puis comme la dernière affaire dont on s'occupait, là, quand il restait un petit peu d'argent, là. Je n'aurai pas besoin de vous convaincre des bienfaits du sport dans la vie, je pense que vous en savez plus que moi là-dessus.

Mais, pour revenir sur ce que disait mon collègue de Marquette, c'est vrai que moi aussi, j'ai accroché sur les 300 millions au PQI, parce que 300 millions, c'est 1/5 de 1,5. Bon, je comprends que vous ne vous attendiez peut-être pas à avoir le paquet au complet, là, du premier coup, mais il reste quand même trois ans à votre gouvernement, un peu plus, qu'est-ce qui garantit que vous allez arriver à 1,5? Vous allez avoir des grosses bouchées à prendre, là, vers la fin du mandat.

Mme Charest : Oui. Bien, d'abord, vous savez comment... Je peux-tu m'adresser directement à M. le député de Rosemont? On va le faire doucement. D'abord, vous savez que l'enveloppe du PQI a été augmentée de façon considérable, hein, qu'on a beaucoup, beaucoup... puis, bien, vous êtes dans le dossier de santé, vous savez à quel point on a besoin de PQI pour nos hôpitaux, on en a besoin pour nos infrastructures routières, on en a besoin pour nos écoles. Donc, le premier PQI, premier budget de cet engagement, il y a déjà 300 millions de sommes prévues pour les infrastructures sportives. Alors, ça, pour moi, c'est une excellente nouvelle. On n'a pas attendu à l'an 2, à

l'an 3 à l'an 4, on a déjà le premier 300 millions qui est prévu. Il y aura d'autres PQI, il y aura d'autres budgets, mais nous réitérons... puis le premier ministre l'a dit, nous réitérons que l'engagement de 1,5 milliard demeure, mais, tu sais, ça joue serré sur les PQI. Puis, encore une fois, puis vous comprenez, probablement que, dans vos dossiers d'hôpitaux, et tout ça, vous voulez du PQI aussi. Alors, je pense que c'est la bonne nouvelle à retenir.

M. Marissal : OK. Non, je vous dis ça parce que le PQI, c'est plus facile de mettre des chiffres dedans que de sortir l'argent pour financer. Je dis parfois à la blague que le PQI, c'est un peu comme le catalogue Sears, là : avant Noël, hein, on regardait le catalogue Sears puis on faisait plein de petits crochets partout; on n'avait pas tout à la fin, à Noël, là. C'est un peu ça, le PQI. La grosseur du PQI n'est pas garante de ce qui s'en vient dans les investissements par la suite, c'est ce que je veux dire.

Puis, je constate que cette année, c'est quelques millions, 300 millions sur 10 ans. Il va vous en manquer 1,2 milliard pour arriver à votre chiffre. Mais je comprends que vous avez confiance d'y arriver. Vous êtes... C'est ça. Alors, on vous a mis sur... «on the record», comme on dit, sur cet engagement-là.

Il y a un truc que je m'explique mal, là, quand vous l'aviez annoncé, ça, pendant la campagne électorale, un financement à hauteur de 66 % jusqu'à un maximum de 10 millions. Dans les projets retenus, c'est ce que vous versez, maximum 10 millions?

Mme Charest : Bien, en fait, de façon historique, avant le PAFIRS, c'était 10 millions. Les PSISR, avec toutes les variantes qu'ils avaient, le montant maximal était de 10 millions. Pour le PAFIRS, puis là on se souvient qu'il y avait aussi...

Puis ça, je ne l'ai pas dit tantôt, mais je pense que c'est important de le dire, parce que la surchauffe qu'on a accordée, le 110 millions, là, un des programmes importants, c'était le PAFIRS, où la moitié de l'enveloppe était partagée avec le fédéral, mais là on assume la surchauffe tout seuls, le fédéral n'est pas impliqué du tout. Alors, je pense que c'est important de le dire.

Maintenant, donc, avec le PAFIRS, c'était une enveloppe... pas une enveloppe, mais une aide financière maximale de 20 millions. Maintenant, on va...

M. Marissal : De 20 millions? De 20 millions?

Mme Charest : De 20 millions. Non, PAFIRS, c'était 20 millions?

Une voix : ...

Mme Charest : Oui, oui, 10, provincial, 10, fédéral, donc... Mais, sur un projet, c'était 20 millions. Maintenant, les règles et normes seront données aussi avec l'appel de projets, mais on a entendu le fait, puis je pense qu'on en a même discuté...en tout cas, j'en ai discuté avec les collègues, que maintenant le coût des infrastructures était plus élevé. Alors, il y a vraiment lieu de penser qu'on a évolué aussi.

Puis, une autre chose que je dois dire, c'est qu'historiquement, dans les PSISR, le financement maximal était de 50 %... 50 % ou 55 %? En tout cas, il n'était pas à 66 % — avec le PAFIRS, c'était 66 % — et on va maintenir le 66 %. Alors, ça aussi, c'est vraiment bien apprécié des organismes et des municipalités.

M. Marissal : Mais il y a une façon de le mesurer par les projets que vous avez déjà autorisés. Les projets que vous avez autorisés sont au-delà de 10 millions pour le gouvernement du Québec, je présume. Bien, il y en a peut-être qui sont des petits projets, mais, je veux dire, est-ce que vous avez dépassé les 10 millions dans certains cas, dans certains projets?

Mme Charest : Bien, dans le PAFIRS... Bien, tu sais, de la façon que ça a été fait avec le PAFIRS, le fédéral nous a donné l'enveloppe de 147, puis là, après, ça a évolué, là, mais il nous a donné l'enveloppe. Ensuite, on faisait l'appel de projets, puis ensuite on remettait le 20 millions maximum, mais c'était 20 millions dans le contexte du PAFIRS.

M. Marissal : OK. Je prends un exemple, là, mettons qu'on veut refaire l'aréna Étienne-Desmarreau à côté de chez nous, là, dans Rosemont, là...

Mme Charest : J'ai patiné à Étienne-Desmarreau.

M. Marissal : ...est-ce qu'on peut s'attendre à ce que Québec ne mettra pas plus de 10 millions? Puis c'est le message que vous envoyez, vous êtes en train de dire : Non, non, on le sait que les coûts ont explosé, ça fait que ça pourrait être 15, ça pourrait être 12.

Mme Charest : Bien, en fait, ce sera la limite. Quand on déterminera, on donnera les règles et normes du prochain financement, ce sera déjà déterminé quelle sera l'enveloppe maximale. Mais ce que je peux vous dire, c'est que ça devrait être plus que 10 millions, l'enveloppe maximale, parce qu'on a entendu les doléances et le fait que les projets sont plus élevés, alors ça devrait... je ne veux pas me «scooper» pour notre annonce, là, mais ce ne sera plus que 10 millions.

M. Marissal : OK. C'est parce que je présume qu'il y a des gens qui attendent ça pour savoir combien ils demandent, parce qu'auquel cas ce n'est pas utile de faire un projet s'il n'y a pas de financement, là. Tu sais, il y a des... il y a des municipalités ou il y a des organisations qui vont vouloir savoir combien vous allez pouvoir mettre sur la table.

• (17 h 40) •

Mme Charest : Ah! bien, évidemment qu'ils le sauront. Quand on fera l'appel de projets, on va dire quel sera le financement maximal puis... et ils auront aussi le temps pour soumettre leur dossier. Puis ce n'est jamais du premier arrivé, premier servi, on a toujours une période, c'est... habituellement, c'est trois mois pour soumettre les dossiers, mais ils auront toutes les modalités, évidemment.

M. Marissal : OK. Changement de sujet, on va parler d'intimidation, d'initiations. On en a beaucoup parlé dans les derniers mois, plus que je n'ai jamais pensé qu'on en parlerait. Il me semble qu'il y a quelques leçons à tirer de ça. Ce qu'on nous a beaucoup dit, notamment dans le milieu, c'est que les victimes sont mal protégées, sont mal protégées avant, pendant et après, surtout quand vient le temps de déposer des plaintes, notamment par l'officier aux plaintes, qui était une bonne idée, mais que... peut-être qui aurait besoin d'évoluer. J'ai peu de temps, là, ça fait que je ne vais pas vous lancer une mégaquestion philosophique, mais vous, vous en êtes où par rapport à ça? Puis qu'est ce que vous retenez d'urgent à faire compte tenu de ce qu'on a appris dans les dernières semaines ici?

Mme Charest : Oui. Bien, en fait, ce qu'on... puis, on en a aussi discuté, mais l'exercice était très important, justement, pour tester les mécanismes qu'on a en place, hein? Parce qu'on le sait, les discussions qu'on a eues avec le mandat d'initiative avec la commission parlementaire traitaient d'événements qui se sont passés avant l'officier indépendant des plaintes. Donc, ça, c'est important de se le rappeler.

Donc, moi, l'exercice me servait beaucoup à tester le mécanisme et c'était... puis un peu la direction que je voulais que prenne cette commission-là, donc, d'aller valider si les mécanismes qu'on a en place sont les bons, où est-ce qu'on peut l'améliorer, parce que l'officier a deux ans, donc, évidemment, a plein de zones où il doit être amélioré, puis j'en ai parlé aussi avec le député de Marquette, et tout ça. Donc, je pense que c'est un exercice qui est... qui est important. Pas juste ça, les enquêtes qu'on a eues aussi, parce qu'on a eu des enquêtes, notamment avec le basketball, et tout ça, donc viennent valider ou tester puis de nous dire quels... quels mécanismes on doit changer. Donc, on est encore... On recevra le rapport de la commission, on pourra... évidemment, les recommandations vont nous servir aussi à améliorer l'officier indépendant des plaintes. On est évidemment en discussion avec nos partenaires puis avec ceux qui les mettent en application, puis beaucoup de discussions à cet effet-là parce que ça a toujours été clair, même avant les événements, puis ça nous a permis d'apprendre un nouveau mot. «Bizutage», moi, je ne connaissais pas ce mot et je ne le place pas dans mon étude des crédits pour y scorer des points. Désolée, c'est un aparté qui n'était pas nécessaire. Et...

M. Marissal : ...de notre commission parce que, de toute façon, on est en train de les écrire.

Mme Charest : Oui, absolument.

M. Marissal : Puis, par respect pour mes collègues avec qui on a vraiment bien travaillé dans ce dossier-là, tu sais, je ne vais pas commencer à étaler ça sur la place publique, là. Je pense que vous avez quand même une assez bonne idée d'où on s'en va, mais moi, je suis intéressé de savoir où vous, vous vous en allez, par exemple avec un officier ou une officière, là, peu importe, là, en chair et en os, pas juste un bureau, quelqu'un qui est nommé, par exemple, par l'Assemblée nationale, qui aurait réellement des dents et un pouvoir quasi judiciaire. Vous êtes... vous en êtes où là-dessus dans votre...

Mme Charest : Oui. Bien, ça... d'ailleurs, je l'ai nommé à plusieurs reprises, que je voulais que l'officier indépendant des plaintes ait plus de pouvoirs puis ait plus de mordant. Donc, je suis encore là, puis ça m'a confirmé les travaux que nous avons faits, les discussions que nous avons eues, ça prend plus de mordant pour l'officier indépendant des plaintes, puis, en parallèle — puis ça aussi, j'en ai parlé — les travaux qu'on fait sur la loi sur la sécurité dans le sport. Donc, on est encore...

Tu sais, je pense que, quelque part, je suis contente que ces travaux-là se fassent avant que je dépose une nouvelle loi ou quoi que ce soit, parce que c'est quand même un exercice important qui a été fait, qui nous donne encore plus de profondeur sur l'information qu'on a. Et voilà. Donc, le travail se continue, mais cette volonté d'offrir un milieu sain et sécuritaire pour les athlètes est plus forte que jamais.

M. Marissal : Il me reste combien de temps, M. le Président?

Le Président (M. Schneeberger) : Une minute.

M. Marissal : Deux?

Le Président (M. Schneeberger) : Une minute.

M. Marissal : Une minute. Bon, rapidement, en parlant de protection, les jeunes qui jouent dans la Ligue de hockey junior majeur du Québec, on le savait, là, qu'il y avait un problème, mais là on l'a vu, particulièrement les

mineurs, hein, parce qu'ils sont sous un autre régime. Êtes-vous favorable à une forme de représentation, une forme d'association de ces joueurs, qui serait capable de faire valoir leur point de vue, de faire entendre leurs voix plutôt que d'être obligés d'aller cogner à la porte du coach ou du directeur général pour dire : Il y a quelque chose qui ne va pas?

Mme Charest : Moi, je suis très favorable à une représentation dans la gouvernance de la ligue junior majeur du Québec...

M. Marissal : ...ce sont les adultes et les propriétaires. Moi, je parle des joueurs.

Mme Charest : Non, non, mais que ça pourrait être un joueur qui soit dans la gouvernance. Il pourrait... on pourrait prévoir qu'il y ait un athlète qui représente les athlètes. Je pense que ça, ce serait une bonne façon. Je ne le vois pas comme un syndicat des joueurs, parce qu'on le sait la pression vient beaucoup des pairs, et je ne pense pas qu'on réglerait le problème. Je ne pense pas que ce serait le bon véhicule pour régler des litiges. Mais, définitivement, je vois d'un très bon oeil qu'il y ait une représentation. Puis, sur bien des conseils d'administration sportifs, il y a un athlète qui y siège.

Le Président (M. Schneeberger) : Merci. Alors, nous en sommes maintenant... nous retournons maintenant du côté de l'opposition officielle, et vous avez un temps de 17 min 30 s, M. le député de Marquette.

M. Ciccone : Merci beaucoup. Juste rebondir sur ce que vient de dire, là. Avoir un jeune de 16, 17, 18, 19 ans qui veut jouer dans la ligue nationale, représenter ses joueurs devant ses coaches, les propriétaires, directeur général, ce serait difficile, mais c'est peut-être un groupe avec... peut-être supervisé par les... quelqu'un d'extérieur, des adultes peut-être, mais un joueur seulement, je trouverais ça un petit peu... pour avoir beaucoup travaillé avec des jeunes, là, je trouvais ça un peu difficile, puis pour avoir été là également, là, mais encadré par des adultes, ce serait... ce serait faisable.

Petite question rapide. On parlait d'aréna tantôt. Vous n'êtes pas sans savoir que ça fait un an, là, que Guy Lafleur est décédé. Premier ministre : «Il faut protéger l'aréna Guy-Lafleur.» On est rendus où avec ça? Est-ce que c'est prévu, une modernisation? Est-ce qu'on va sauver l'aréna Guy-Lafleur comme le premier ministre l'a demandé? Je pose la question pour les gens de Thurso.

Mme Charest : Bien, en fait, de la même façon que le projet de Notre-Dame-de-Grâce, on a des programmes pour ça. Donc, évidemment, il faut que quelqu'un dépose un projet puis une demande de subvention, là. C'est sûr que moi, je ne prends pas le leadership de dire «je reconstruis ou je rénove», donc, ça prend des demandes de subventions. La bonne nouvelle, c'est qu'on a un 300 millions déjà dans le premier budget et qui... l'appel de projets sera lancé très bientôt.

M. Ciccone : Parce que, quand je vois le premier ministre avec sa photo puis qui dit qu'il faut protéger l'aréna Guy-Lafleur, moi, je me serais attendu qu'on aurait pris les devants, là, puis on aurait dit : Bien, on va... nous-mêmes, on va appeler le maire de Thurso puis on va dire : Parfait, on va régler ça.

Mais je vais passer à un autre dossier parce que le temps... il n'y a pas beaucoup de temps. Sport'Aide, Mme la ministre, vous en avez parlé souvent, vous en avez souvent fait référence. Pour vous, Sport'Aide... c'est quoi, la définition de Sport'Aide?

Mme Charest : La définition de Sport'Aide, mais en fait c'est une ressource qui, à la fois, accompagne puis permet de former le milieu. Donc, c'est une ressource pour un jeune qui éprouve une difficulté, donc c'est une ligne où ils peuvent appeler puis avoir des recours, des ressources. Sport'Aide a aussi offert de la formation. Donc, c'est vraiment un lieu qui nous aide dans un objectif d'intégrité puis de milieu sain et sécuritaire.

M. Ciccone : Mais je suis content que vous dites le mot «former le milieu» parce que, quand on regarde la définition, là, tu sais, c'est «informer, sensibiliser l'ensemble des acteurs du milieu sportif, mettre à contribution des experts en lien avec les cas reçus afin de conseiller et assurer un suivi constructif auprès de l'interlocuteur ou de l'interlocutrice, maintenir une veille sur différentes statistiques», entre autres, justement, avec la ligne... une ligne d'écoute aussi.

En 2018, quand le... le programme... l'organisme Sport'Aide a été lancé sous notre gouvernement, le PLQ avait octroyé 1,8 million sur trois ans, qui était 600 millions par année... 600 000 \$ par année, pardon. Lors des deux dernières années, 2021-2022, 2022-2023, c'était... vous avez octroyé 850 000 \$ pour deux ans, vous avez réduit leur financement à 425 000 \$, en moyenne, par année. Cette année, l'année financière vient de terminer, c'est le 31 mars, ils ne savent toujours pas combien ils vont recevoir. On est rendus où avec ça?

Mme Charest : On est à revoir les normes de financement, donc... Puis peut-être juste pour revenir sur votre commentaire sur l'aréna de Thurso, je pense que c'est important... Puis, oui, là, je comprends que Guy Lafleur, c'est un symbole, et tout, mais il reste qu'on a des programmes normés, puis je pense que c'est important qu'on procède quand même dans les normes puis, tu sais, avec les dépôts de projets, et tout.

• (17 h 50) •

M. Ciccone : Là, on me prête des intentions, ce n'est pas ça que j'ai dit, M. le Président. Moi, je veux seulement citer votre premier ministre, c'est lui qui a nommé l'aréna Guy-Lafleur, qu'il faut la protéger, parce que je ne l'ai pas vu nommer un autre aréna, il a nommé celle-là dans le journal, c'est pour ça que je vous l'ai nommé.

Ça fait que là on est à revoir les sommes. Vous savez que c'est plus qu'une ligne... c'est plus qu'une ligne d'appel, Sport'Aide. Est-ce qu'ils peuvent s'attendre, justement, à recevoir plus? Parce qu'eux autres ils demandent, là, vraiment plus de 1 million par année, là, parce que c'est vraiment... ça grossit. Non seulement ça, mais vous avez inclus également... ont sous leur responsabilité, maintenant, le loisir et le plein air. Alors, j'imagine que vous allez augmenter de façon considérable leur financement.

Mme Charest : Je vous répète, on est en analyse... en analyse, donc on va voir comment ça va se concrétiser.

M. Ciccone : Quand vous dites... Je parle pour eux autres, là. Quand est-ce, à peu près, là? C'est quoi, à peu près, la... le temps? C'est dans le prochain mois? Parce qu'eux autres ils doivent se préparer, là.

Mme Charest : Incessamment.

M. Ciccone : Incessamment. Parfait. Est-ce qu'on peut savoir un peu comment ça va être décaissé, les montants?

Mme Charest : Bien là, il y a des... il y a les normes, les règles et les normes de financement qui, ça, s'appliquent, là. Je pense que ça ne fait pas...

M. Ciccone : Mon Dieu! Je pose des questions une fois par année...

Mme Charest : Oui, absolument, je vous réponds.

M. Ciccone : C'est une fois par année, Mme la ministre, là, vous n'êtes pas obligée d'être impatiente, lever le ton. Moi, je suis très, très, très calme.

Mme Charest : Je n'ai pas levé le ton. Je m'excuse. Je vais...

M. Ciccone : Très, très calme.

Mme Charest : Oui, bien sûr.

M. Ciccone : Ah mon Dieu! J'espère que vous saviez que j'étais pour m'amener sur un des dossiers les plus... qui me touchent le plus, justement, sur les commotions cérébrales. On a vu, depuis le premier... lors de vos... l'ancienne législature, la 42e, il y avait des choses qui avaient été annoncées. C'était... je veux dire, ça avait été annoncé en trombe avec la ministre de la Santé, à l'époque, c'était le rapport du comité québécois sur le... sur ce... pas sur... c'est le... voyons! le... c'est une... comité national sur les commotions cérébrales, et puis... politique nationale, bon, je l'ai, enfin. Ça, ça a fait patate, ça a tombé. Puis on l'a vu, là, la... c'était la Dre Opatrny, à l'époque, elle disait «c'est avec déception que je dois annuler la rencontre de lundi». Ça, elle l'écrivait au groupe, le groupe de prévention et de stratégie nationale. C'est dommage, car on voit bien que les commotions cérébrales sont un enjeu important de santé publique et que le nombre va en augmentant.

On est rendus où, avec ça, Mme la ministre? Parce que, si vous vous rappelez bien, là, j'avais... je vous avais montré un tableau où toutes les fédérations devaient être... devaient se mettre aux normes, là, des commotions cérébrales. J'ai vu que vous avez inscrit également l'article 12, là, prévention, la détection et le suivi des commotions cérébrales, où toutes les fédérations doivent vraiment être aux normes, là. Je veux savoir qui est aux normes présentement, à partir d'aujourd'hui, puis qui ne l'est pas, puis est-ce que vous êtes satisfaite de tout ce qui est... tout ce qui a été fait par les fédérations.

Mme Charest : Oui. Première chose, puis vous allez me permettre de rectifier un petit peu, quand vous dites «ça a fait patate», je trouve que c'est un peu péjoratif comme... comme analyse, quand on sait que les équipes de la santé ont été affairées à une situation quand même assez particulière et accaparante, qui est la pandémie. Alors, on comprend, on n'a pas des...

M. Ciccone : ...

Mme Charest : Bien, M. Marquette, la pandémie a fait...

M. Ciccone : M. Marquette? M. Marquette?

Mme Charest : Non, mais sérieusement, on peut faire semblant que la pandémie n'est pas arrivée, puis que ça n'a pas mobilisé les équipes, mais je peux vous assurer qu'on a travaillé sur des protocoles dans tous les lieux, puis ce sont les mêmes équipes, donc, il y a sept jours dans une journée, 24 heures... sept jours dans une semaine, 24 heures

dans une journée, alors je pense que c'est tout à fait normal que les travaux aient été interrompus. Mais, malgré ça, nous avons continué à faire nos actions et nous avons continué à faire le plan qui était en... qui avait été élaboré.

Donc, on avait 19 recommandations, hein, sur un plan d'action qui avait été élaboré, 18 étaient réalisées. Il en restait une à réaliser puis qui le sera dans les... dans les prochains mois, prochaines semaines, là, qui étaient les bannières dans les lieux de pratique municipale et récréative, et tout le kit.

D'ailleurs, on a vu une campagne, la dernière portion de la campagne, qui est la portion «agir», donc qui dit «il faut se prendre en main», qui vient dire : Il faut écouter les symptômes puis il faut agir.

On a... Bon, vous avez parlé du chapitre 12, qui est quand même un élément important, où les fédérations doivent avoir leur protocole, de la sensibilisation, de l'information, et tout ça.

On a aussi un projet pilote qui se fait avec les URLS, donc, pour favoriser... puis il y a des sommes qui avaient été prévues là-dessus et pour favoriser, justement, l'implantation des différents protocoles. Ils vont soumettre les résultats en 2024, donc, évidemment, ça va nous aider à cheminer vers la suite, des ateliers d'information aussi, qui sont faits avec le ministère, puis avec les différentes entités, puis les différents responsables.

M. Ciccone : Merci beaucoup. Je veux juste, tu sais, spécifier, je comprends que la pandémie, là... on revient souvent sur la pandémie, mais, tu sais, c'est Dre Opatrny qui a écrit : Malheureusement, on me dit qu'il y a une révision des priorités de la part de la direction responsable. Ça n'a jamais été... Moi, je n'embarque plus là-dedans, la pandémie, là, parce qu'au niveau des rencontres... parce que ça n'a jamais été aussi facile se rencontrer. Moi, je le faisais avec une chemise puis en pyjama, Mme la ministre. On se rencontrait n'importe quand par visioconférence. Et j'ai parlé avec les gens de ce comité-là, étaient prêts à travailler et ont été très, très, très déçus.

Ceci dit, parler de... le chapitre 12, là, la prévention, la détection et le suivi des commotions cérébrales. J'ai fait... J'ai joué le jeu, là, je suis allé voir les fédérations, puis je suis allé voir les bonnes fédérations qui ont vraiment mis la main à la pâte puis qui ont pris ça au sérieux, puis les autres qui ne l'ont pas nécessairement fait, puis j'ai sorti vraiment, là, leur règlement de compétition et de sécurité, parce que c'est ça, c'est ça que vous leur avez demandé.

Règlement à la sécurité, je suis allé voir le volleyball. Le... Volleyball Québec, impeccable. On nomme le mot «commotion cérébrale», ce qu'on fait, prévention, suivis. C'est extraordinaire.

Puis là, Mme la ministre, vous allez dire «c'est arrangé avec le gars des vues, là», mais je vous le jure que ce n'est pas arrangé avec le gars des vues. Je suis allé voir Patinage de vitesse Québec, je vous le dis, là. Premièrement, le chapitre 12 n'a pas l'obligation de donner... de nommer le mot «commotion cérébrale» dans votre... dans le... dans leur règlement, mais la seule fois, vraiment, où on parle, là, de commotions, c'est... si je suis capable de trouver la photo, je vous le montrerais, là, c'est vraiment où on voit... vous tournez dans les coins, là, puis là il y a comme un coussin, puis là il y a une photo, puis c'est écrit «éviter les commotions»... de mettre un coussin. Allez-vous y voir, là, vraiment? Allez-vous vérifier avec... Puis, ce n'est pas pour critiquer le patinage de vitesse, mais c'est vraiment... Trouvez-vous ça normal qu'il n'y a pas vraiment une norme, où on peut laisser les fédérations écrire ce qu'ils veulent dans leurs règlements au niveau des commotions cérébrales? Ne devrait-il pas y avoir une norme, là, à respecter pour tout le monde, la même chose?

Mme Charest : Bien, en fait, une norme à respecter pour... tu sais, il y a un exercice qui a été fait pour évaluer les facteurs de risques dans chaque sport. Donc, je pense que les normes transversales, là, il faut y aller aussi avec les particularités de chaque sport, donc risque élevé, le protocole sera plus exigeant.

Maintenant, si on se réfère strictement à Patinage de vitesse Québec, on est à faire des modifications avec eux. Puis, tu sais, on... ils soumettent un protocole. Il y a des choses qui sont faites. Donc là, ce que vous voyez, ce n'est pas à jour et ce n'est pas la version finale, mais oui, c'est... ça fait partie de... des grands chantiers sur lesquels on travaille.

• (18 heures) •

M. Ciccone : OK. Formidable, je suis content d'entendre ça.

Maintenant, je vais vous parler du rapport sur le hockey qui a été déposé le mois d'avril l'année passée. Ça avait été commandé, justement, dans un temps où vraiment, là, il y avait une... un scandale au niveau des CHSLD, puis je comprends que pour être rassembleur, pour avoir travaillé moi aussi beaucoup dans les médias, par communication, je sais que, tu sais, des fois, il faut aller chercher un élément qui va être rassembleur pour essayer d'envoyer ça ailleurs, là, la situation actuelle que les gens vivent, là. Puis vous aviez annoncé, justement, un comité hockey, c'était le 18 novembre 2021, puis vous aviez demandé des recommandations, de faire un suivi, de faire des études puis arriver un rapport. On a sûrement pondu un rapport, on regarde dernièrement, puis là je pourrais vous citer le président actuel, Marc Denis, qui est déçu, il demande un peu plus de leadership. Qu'est-ce que vous lui répondez?

Mme Charest : Bien, je suis contente que vous me posiez la question, parce qu'effectivement le comité hockey, je pense que... a été quelque chose qui a permis, pour une première fois, d'asseoir tous les intervenants du milieu du hockey ensemble, puis... et ça a été dit dès le début de la mise en place de ce comité-là, c'est un exercice qui allait servir à tous les sports. Puis ça, je l'ai répété, puis je pense qu'on a même eu l'occasion d'en discuter à quelques reprises, pour moi, ça a toujours été clair que l'exercice ne s'appliquerait pas uniquement au hockey, mais servirait à tous les sports. La raison qu'on le faisait avec le hockey, c'est que le hockey, c'est quand même un sport qui est... qui suscite énormément de passion, mais qui est surtout... qui a été fragmenté, je dirais, dans les dernières années, parce qu'il y a eu l'éclatement de la structure avec des ligues parallèles, et tout ça. Donc, je pense que c'était important de faire cet exercice-là pour pouvoir dégager une vision commune puis pour pouvoir avoir un enlèvement.

Donc, il y avait neuf grandes recommandations, grandes priorités, des choses qui rejoignent exactement ma vision, quand on parle d'accessibilité, quand on parle de développer le hockey féminin, le plaisir de jouer, le... les infrastructures. Tu sais, on a annoncé 1,5 milliard comme engagement électoral. Donc, évidemment, ça fait partie de notre vision, bon, plein de choses qui ont déjà été mises en place, justement, en suite de ce rapport-là. Maintenant, il y a encore... il y a aussi... C'est fini? Vous ne voulez plus que je réponde?

M. Ciccone : ...on va continuer là-dessus, Mme la ministre.

Mme Charest : Bon, allez-y, je...

M. Ciccone : Je comprends que vous voulez récupérer le message, maintenant, puis l'amener sur d'autres sports, mais, tu sais, moi, je vois votre photo, ici, là, *Le hockey, notre fierté*. Ça aurait pu être *Le sport, notre fierté*, si c'était vraiment axé sur le sport, mais je ne vous ai jamais entendu parler de tous les sports. Quand vous avez fait... demandé un rapport sur le hockey... Je vous corrige sur une chose, ce n'est pas la première fois qu'il y a un rapport sur le hockey au Québec, là. Vous n'êtes pas des pionniers, là, la CAQ. Ce n'est pas vrai que c'est la première fois qu'il y a un rapport sur le hockey au Québec. On pourrait retourner en arrière, vous allez voir que ce n'est pas le premier.

Vous avez parlé, là, des recommandations. Vous avez dit, vraiment, quand le rapport est sorti, que vous étiez pour mettre en place les choses rapidement, que ce ne serait pas tabletté. Bien, je veux savoir... Vous avez parlé des recommandations. On est rendus où avec hisser le hockey au rang du sport national du Québec?

Mme Charest : Bien, le rang du sport national du Québec, vous allez comprendre que, moi, quand je vais l'annoncer... puis c'est encore dans nos intentions de le faire, là, mais, quand je vais l'annoncer, j'aimerais ça que ce soit une bonne nouvelle, puis, avec ce qui s'est passé dans la dernière année concernant le hockey, je ne suis pas sûre que ce serait bien perçu puis que ce serait, là, oui, oui, oui, le hockey, c'est notre sport national puis on en est fiers. Je pense qu'on a quand même... je pense qu'il faut s'assurer que, quand on le fera, on sera à l'aise, tous et chacun, avec ça puis que ce soit une bonne nouvelle. Alors, ça, ça va se faire, mais on est en cheminement là-dedans.

M. Ciccone : ...je comprends, c'est que, dans les recommandations, les neuf recommandations, il n'y a rien qui a été fait encore.

Mme Charest : Non, ce n'est pas ce que j'ai dit du tout.

M. Ciccone : Parfait. Merci beaucoup. Non, non, mais c'est clair.

Mme Charest : Non, mais je vais continuer de répondre, parce que ce n'est pas ça que j'avais... Vous me coupez.

M. Ciccone : Bien, c'est que... non, mais c'est clair que c'est ça, là. Je veux dire...

Mme Charest : Bien non, mais...

Le Président (M. Schneeberger) : ...le temps est écoulé.

Mme Charest : Ah! bien là...

Le Président (M. Schneeberger) : Merci. Le temps est écoulé.

Alors, nous allons passer maintenant du côté ministériel, et j'entends le député de Jonquière.

M. Gagnon : Bonjour, Mme la ministre. Salutations à toute l'équipe du Sport, Loisirs, Plein air, également à mes collègues, mon collègue de Marquette, mon collègue de Rosemont, l'ensemble de mes collègues. Bravo, Mme la ministre! 1,5 million sur 10 ans, 300 millions...

Mme Charest : Milliard.

M. Gagnon : ...1,5 milliard sur 10 ans, 300 millions, qui envoie un message, rapidement, de se mettre en action, c'est une belle vision. J'accroche également positivement sur mon collègue de Rosemont... Habituellement, on avait tendance à penser que le ministère du Sport, à l'époque, pouvait être un peu à la fin, qu'il arrivait en queue de peloton avec une enveloppe... C'est des chiffres fort intéressants.

Puis il y a une autre marque de respect aussi, laquelle on a passée sous silence, mais qui est très importante, qui s'est passée le 15 décembre dernier, quand vous avez annoncé l'inauguration de la Maison du loisir et du sport. J'étais présent. Combien de témoignages on a entendu de gens qui étaient dans le sous-sol d'une de nos infrastructures depuis des années... et aujourd'hui c'est 600 employés, toute, aussi, la synergie qui s'est créée, les services adaptés. Je voulais vous féliciter de cette vision, Mme la ministre, c'est fort intéressant.

J'ai le goût d'aborder avec vous... Vous comprendrez, je n'ai pas connu le sport de haut niveau comme vous avez connu... Je viens d'un milieu modeste où le sport est aussi important, puis je sais que c'est important pour vous...

c'est l'accessibilité. Vous avez dit quelque chose de fort, et je le cite, vous avez dit : «Profiter du plein air comporte des bénéfices puissants pour notre santé physique et mentale.» Et ça, c'est une phrase que vous avez dite, Mme la ministre, mais vous n'avez pas seulement mentionné cette phrase-là, vous avez bougé, Mme la ministre, et ça, ça me rend fier. Ça me rend fier, parce que vous avez annoncé que les parcs nationaux, du 28 décembre au 14 mars, étaient totalement gratuits, et ça, je peux vous dire...

J'ai rencontré, il y a quelque temps, le président du MAGE-UQAC, chez nous, l'association étudiante universitaire. Il me disait, M. Diallo, à quel point ils en ont profité — puis l'université, chez nous, c'est une université qui accueille beaucoup de jeunes étudiants internationaux — et à quel point ils sont partis, les fins de semaine, ils sont partis, la semaine, accompagnés, des fois, du bac en plein air, ils sont allés visiter les sites de la SEPAQ que vous avez mis à la disposition... et ça, je trouve que... Vous l'avez dit, j'ai cité ce que vous avez dit, mais, l'accessibilité, vous en avez également fait une priorité. Puis je tiens à vous dire que, particulièrement par chez nous, il y a des gens qui ont découvert notre SEPAQ puis il y a des étudiants internationaux qui ont tombé une fois de plus en amour avec notre région, et ça, c'est quelque chose qui me parle.

Maintenant, où est-ce que j'aimerais aller... Quand on parle d'accessibilité, je veux vous entendre, Mme la ministre, parce que je ne voudrais pas aussi qu'on oublie... Quand on parle d'accessibilité, on parle... accessibilité pour les gens défavorisés. C'est quelque chose qui m'interpelle beaucoup également. Quand on parle d'accessibilité, il faut aussi mentionner l'accessibilité pour les personnes avec des limitations fonctionnelles.

Ma question est sur deux volets, mais regroupe quand même la même, Mme la ministre. Pouvez-vous nous parler des mesures qui seront mises en place pour les personnes en situation de pauvreté et, peut-être, par la même occasion, les personnes présentant des limitations, on va dire, fonctionnelles?

Mme Charest : Oui, bien, merci, cher collègue, des bons mots, et tout ça, puis je trouve ça intéressant parce que, dans votre préambule, vous venez faire la démonstration qu'il y a deux recommandations du comité hockey qui sont directement répondues.

Première, infrastructures, ça faisait partie... c'était une des recommandations. Donc, je réponds directement à une recommandation du comité hockey en dotant le Québec d'infrastructures, 1,5 milliard sur 10 ans. On a annoncé un premier 300 millions, puis je pourrais vous dire que, dans le passé, on a au-dessus de 100 projets d'arénes qui ont été financés puis 100 patinoires extérieures qui ont été financées. Alors, ça, ça répond directement aux recommandations du comité hockey.

Autre recommandation du comité hockey, c'est l'accessibilité, et ça, c'est mon... je vous dirais, mon fer de lance depuis que je suis en politique, et ça aussi, c'est une recommandation du comité hockey, donc, puis, particulièrement dans un sport qui est aussi dispendieux que le hockey, combien de jeunes n'ont pas pu avoir accès à ce sport-là parce qu'ils avaient des moyens financiers limités. Donc, ils ne pouvaient pas... ne pouvaient pas bénéficier de ce sport qui est majestueux et intéressant.

On a parlé du parascolaire, des montants au-dessus de 100 millions en parascolaire, en activités parascolaires, qui peuvent être des activités de hockey. On a parlé des programmes particuliers, les PPP... En fait, on n'en a pas parlé, mais on a mis en place les PPP, donc, un 200 \$, dans un premier temps, puis là qui a évolué à 300 \$, justement pour rendre accessible le sport, dont le hockey, mais ça, c'est important puis ça vient répondre à une clientèle, évidemment, qui a des moyens financiers plus limités.

Donc, avec le 200 \$, on répondait à 50 %... puis là je n'ai plus les chiffres exacts, là, mais 50 % des élèves avaient leur programme particulier gratuit, 300 \$, on va avoir 65 % des élèves qui vont avoir leurs activités gratuites, donc, leur concentration ou leur option, et tout ça. Donc, ça, je pense que c'est vraiment une façon d'aller rejoindre la clientèle qui a des besoins en termes de support financier.

Les centrales d'équipement, ça aussi, c'est une mesure très importante pour donner accès à la population, parce qu'on sait que l'équipement, c'est hyper dispendieux, ça répond directement au comité hockey. Donc, ça, ce sont des choses... des mesures d'accessibilité.

Des mesures pour les personnes avec des limitations fonctionnelles... On annonçait, la semaine dernière, le programme Au-delà des limites, qui, ça, va faire en sorte que Parasports Québec va pouvoir aller en région pour donner des opportunités aux jeunes ou aux moins jeunes de faire des activités physiques, donc, puis de l'organiser, évidemment. Donc, évidemment, c'est une forme... une mesure qui est super importante.

On a des sommes aussi, bon, pour les camps de vacances, entre autres, pour l'accompagnement aussi pour les personnes handicapées, donc, différents financements pour cette clientèle-là, mais on continue de travailler dans ce sens-là parce que, encore une fois, c'est un dossier qui m'est très cher, parce qu'ultimement ce qu'on veut, c'est que les gens bougent, peu importe leur condition, peu importe leur situation, et on va continuer d'aller dans ce sens-là.

• (18 h 10) •

M. Gagnon : M. le Président, est-ce que vous pourriez m'informer quand il restera une minute?

Le Président (M. Schneeberger) : Il reste 2 min 40 s, député de Jonquière.

M. Gagnon : Parfait. Je vais en rafale. Je suis content qu'il me reste un petit peu de temps. Je veux absolument parler avec vous, Mme la ministre, de nos jeunes Québécois. Je sais que vous avez un souci... on le voit dans vos actions. Chez nous, le camp de jour où... il y a eu les inscriptions du camp de jour le 1er mai, cette semaine, et 800 places ont été comblées en l'espace de 1 min 45 s. Et là ça s'en vient, là, tous les jeunes qui n'ont pas de place, mais, quand même, on voit tout l'engouement d'aller vers un camp de jour.

Je regardais les statistiques, le baseball, la natation, dans différentes régions, est en pleine ascension, on pourrait dire. C'est impossible pour moi de ne pas vous féliciter pour la formation de sauveteur gratuite qui a été mise en place. Je l'ai vu... je l'ai vu, les dernières années, arriver avec un camp de groupes de jeunes, une... pas une patinoire, pardon, une piscine qui est fermée, parce que la barrière est fermée, parce qu'on n'a pas de sauveteur, parce que le sauveteur n'a pas renouvelé ses cartes, parce qu'une formation de sauveteur, c'est un investissement qu'un jeune ne peut pas faire, c'est-à-dire payer 500 \$, 600 \$, 700 \$ pour avoir une job, c'est un peu contradictoire. Vous avez fait tomber cette barrière.

Chez nous, il vient d'avoir en place des corridors scolaires. Peut-être que, dans les grands centres, c'est quelque chose qu'on voit souvent. C'est la première fois que je vois des jeunes se rendre à l'école en vélo parce que le corridor scolaire a été pensé, mais je me dois de vous informer, et c'est sûr que vous êtes informée, Mme la ministre, quand même, récemment, il y a une étude qui montrait que les jeunes Québécois sont un peu moins en forme, et on mentionnait... dans les statistiques, je pense qu'on pourrait remonter jusqu'à... aux quatre dernières décennies. Avez-vous une phrase, une vision d'espoir, Mme la ministre, que vous allez mettre en place pour assurer que la tendance soit renversée?

Mme Charest : Oui, bien, premièrement, je vais revenir sur le premier commentaire que vous avez fait, cher député de Jonquière, parce qu'on a les gens de la SEPAQ ici, puis je pense que c'est important. Là, vous en avez parlé, puis je n'ai pas élaboré là-dessus, la mesure hivernale a été un franc succès, et une des choses qu'on a vu, on l'a constaté avec la pandémie, là, les gens se sont réapproprié les parcs de la SEPAQ, un joyau du Québec extraordinaire, mais là ce qu'on voulait, là, c'est de s'assurer qu'ils ne le fassent pas juste l'été puis à l'automne, quand les feuilles sont belles, et tout ça, mais qu'ils en profitent à l'année. Donc, c'est pour ça, la mesure hivernale, pour dire : Profitez-en. Puis là on a vu les... l'achalandage a plus que doublé, les journées qui ont été rendues gratuites, alors au-dessus de 50 000 personnes qui ont bénéficié de cette mesure-là. Donc, c'est très...

Le Président (M. Schneeberger) : Merci, Mme la ministre.

Mme Charest : C'est tout? Je ne peux pas...

Le Président (M. Schneeberger) : Désolé de vous interrompre, le temps est déjà écoulé.

Adoption des crédits

Alors, nous en sommes déjà à la fin de ce volet de crédits budgétaires pour Loisirs et sports du portefeuille Éducation. Nous allons maintenant mettre aux voix ces crédits. Alors, le programme n° 5, intitulé Développement du sport et... du loisir et sport, pardon, est-il adopté?

Des voix : Adopté.

Des voix : Sur division.

Le Président (M. Schneeberger) : Adopté sur division.

Adoption de l'ensemble des crédits

Et enfin l'ensemble des crédits budgétaires du portefeuille Éducation pour l'exercice financier 2023-2024 sont-ils adoptés?

Des voix : Adopté.

Des voix : Sur division.

Le Président (M. Schneeberger) : Adopté sur division.

Documents déposés

Alors, en terminant, je dépose les réponses aux demandes des renseignements de l'opposition.

Et, compte tenu de l'heure, la commission ajourne ses travaux au jeudi 4 mai, 11 h 30, où elle entreprendra l'étude du volet Habitation des crédits budgétaires du portefeuille Affaires municipales et Habitation. Bonne soirée à tous.

(Fin de la séance à 18 h 14)